



L'Agence de Développement Local informe les PME locales du 15ème appel à projets concernant le financement de projets innovants (1)

Votre PME souhaite diversifier sa gamme de produits? Améliorer son process de production voire de distribution afin de rencontrer au mieux la demande de vos clients et gagner de nouveaux marchés?

NOVALLIA, filiale du Groupe Sowalfin, peut vous aider à concrétiser votre projet. **La date pour le dépôt des candidatures est fixée au lundi 14 avril 2014.**

(1) l'innovation doit être comprise au sens "large" et concerne de nombreux secteurs, y compris des secteurs "traditionnels"

L'intervention de Novallia se matérialise sous la forme d'un prêt subordonné à un taux attractif. D'un montant de maximum 500.000 euros par projet, il couvre jusqu'à 40 % des dépenses engendrées par le projet. Les conditions et modalités précises de ce prêt sont disponibles sur le site **www.novallia.be**.

Les prêts sont accordés par un jury de sélection. Les dossiers sont à déposer, au moyen du formulaire disponible sur le site www.novallia.be, à l'adresse info@novallia.be.

Pour de plus amples renseignements : info@novallia.be ou tel : 04/220.51.90. ou fax : 04/220.51.91.